

Le premier empire colonial français : XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècles

Cette séquence destinée aux élèves de Seconde, baccalauréat professionnel 3 ans, est le troisième sujet d'étude en histoire.

Ce sujet d'étude permet de comprendre où et comment la France a conquis, organisé et mis en valeur des territoires découverts par les grands explorateurs européens, éventuellement étudiés en début d'année.

Cette séquence se décline en quatre séances et une évaluation.

Rappel du programme :

<i>sujet d'étude</i>	<i>une situation au moins</i>	<i>orientations et mots-clés</i>
Le premier empire colonial français, XVI ^e -XVIII ^e siècles	<ul style="list-style-type: none">- La compagnie des Indes orientales- Nantes ou Bordeaux et le commerce triangulaire- Une plantation	A l'aide de cartes, on décrit le premier empire colonial français, du Canada aux Indes. On montre le développement du commerce fondé sur l' exclusif . On présente l'économie de plantation , la traite et l' esclavage et leur remise en question, au temps des Lumières et de la Révolution française.

titre de la séance problématique durée	objectifs		support (s)	démarches activités, pistes
	mots-clés notions	Capacités		
<p><u>Séance 1</u></p> <p>La France et l'extension de son empire colonial.</p> <p>Pourquoi et comment la France étend-elle son empire dans le monde ?</p> <p>1 h 30 – 2 h</p>	<p>Colonies</p> <p>Métropole</p> <p>Comptoirs</p> <p>Monopole</p> <p>Système de l'exclusif</p>	<p>Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.</p>	<p>Extraits du traité de Tordesillas (1494).</p> <p>Carte du premier empire colonial français au milieu du XVIIIème.</p> <p>Chronologie : la colonisation française du XVIème au XVIIIème siècle.</p>	<p>A partir du traité de Tordesillas, placer sur une carte la ligne de partage entre les colonies espagnoles et portugaises.</p> <p>A partir de documents (texte, carte, chronologie), récapituler dans un tableau les différentes colonies, les dates des possessions et les ressources exploitées.</p> <p>Identifier dans un texte historique les intérêts politique, économique et religieux de la « compagnie des Indes ».</p>
<p><u>Séance 2</u></p> <p>Situation historique : la compagnie des Indes orientales.</p> <p>Comment fonctionne la compagnie des Indes orientales dans l'Empire colonial français?</p> <p>1 h 30-2h</p>	<p>Compagnie des Indes orientales</p> <p>Droit de douane</p>	<p>Utiliser des usuels : atlas, manuels scolaires, dictionnaires, les T.U.I.C. (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication).</p> <p>Rendre compte à l'oral au nom d'un groupe.</p>	<p>Site Internet du « Musée de la compagnie des Indes de Lorient ».</p> <p>Site Internet sur l'île Bourbon.</p>	<p>Construire un diaporama sur la création de la compagnie des Indes.</p> <p>Chaque groupe construit une ou plusieurs diapos sur un thème de l'exposé.</p> <p>Chaque groupe se connecte sur les sites indiqués ou tapent des mots-clés.</p> <p>Le diaporama complet sera enregistré sur la clé USB de chaque élève et présenté à l'oral.</p> <p>Chaque groupe sera noté sur le thème travaillé, l'implication dans le projet et la prestation orale.</p>

<p><u>Séance 3</u></p> <p>La traite négrière : les fondements de la prospérité coloniale.</p> <p>Comment les hommes sont-ils exploités pour favoriser l'économie coloniale?</p> <p>1 h 30 – 2 h</p>	<p>Commerce triangulaire</p> <p>Traite négrière</p> <p>Plantations</p>	<p>Situer les faits les uns par rapports aux autres.</p> <p>Rendre compte à l'oral ou à l'écrit, à titre individuel ou au nom d'un groupe.</p>	<p>Carte du commerce triangulaire.</p> <p>La traite avec le roi de Juda (Guinée) vers 1725.</p> <p>Doc montrant le traitement des noirs.</p> <p>Extrait du <i>Code Noir</i>.</p>	<p>Compléter un schéma systémique sur le fonctionnement du commerce triangulaire.</p> <p>Retracer le parcours des captifs noirs qui vont devenir esclaves et l'expliquer à l'oral à partir d'une iconographie.</p>
<p><u>Séance 4</u></p> <p>Le déclin de l'empire colonial.</p> <p>Comment le système colonial est-il remis en cause au XVIIIème siècle et comment s'opère son déclin?</p> <p>1 h</p>	<p>Révolte de Saint-Domingue.</p> <p>Déclaration des droits de l'homme.</p> <p>Décret de la convention nationale.</p> <p>Traité de Paris.</p>	<p>Dater des faits importants relatifs à la situation.</p> <p>Prendre des notes sur l'exposé du professeur</p>	<p>Gravure <i>La Révolte de 1791 à Saint-Domingue</i>.</p> <p>Articles 1 et 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789.</p> <p>Décret du 4 février 1794 de la Convention Nationale.</p> <p>Récit du professeur sur la guerre de 7 ans</p>	<p>Description d'une gravure : comprendre la révolte de Saint-Domingue (qui, quand et pourquoi ?).</p> <p>A partir de la Déclaration des droits de l'homme, comprendre l'enjeu de l'esclavage et son abolition.</p> <p>Comparer des cartes de colonies à un siècle d'intervalle.</p> <p>Ecouter, prendre des notes et dégager l'essentiel d'une information</p>

<u>Evaluation</u>	Evaluation en trois parties, d'une heure ou une heure et demie (selon le niveau des élèves) : <ol style="list-style-type: none"><li data-bbox="488 225 1765 256">1. Définition de mots-clefs. Exemple : <i>Qu'est-ce que le traité de Paris ? Citer une conséquence ?</i><li data-bbox="488 261 1563 293">2. Etude de documents : mêmes supports qu'en classe ou grande ressemblance.<li data-bbox="488 298 2136 359">3. Rédaction d'un paragraphe structuré. On peut demander aux élèves d'expliquer le déroulement du commerce triangulaire à partir d'une carte historique représentant le circuit entre les continents européen, africain et américain.
--------------------------	---

Déroulement des séances

Séance 1 : La France et l'extension de son empire colonial. (1 h 30 – 2 h)

Cette séance permet aux élèves d'appréhender pourquoi et comment la France étend son empire dans le monde.

Pour comprendre les objectifs des Français et le désir de s'implanter mondialement, il me semble nécessaire de remonter au XV^{ème} siècle et comprendre les enjeux du traité de Tordesillas de 1494. Ce document est facilement trouvable sur Internet.

A la lecture de ce texte, les élèves identifient les signataires de ce traité, c'est-à-dire Ferdinand et Isabelle de Castille d'une part, le roi du Portugal d'autre part, puis définissent les objectifs de l'accord : Espagnols et Portugais se partagèrent les possessions coloniales et furent les premiers à s'installer dans le Nouveau Monde.

Il est important de comprendre comment ce partage se concrétise, ce que possède l'Espagne d'un côté, le Portugal de l'autre.

A l'aide des indications du texte, le professeur demande aux élèves de placer la ligne de partage des territoires entre l'Espagne et le Portugal sur une carte très simple, donnée par l'enseignant. Ils utilisent un atlas.

Pour cet exercice, l'enseignant est amené au préalable à définir la « lieue », vérifier la règle de trois et la compréhension de l'échelle.

La ligne de partage tracée, il est facile de déduire que les Espagnols et les Portugais, grâce à leur supériorité maritime, se partagent le monde, en laissant peu de place aux autres pays européens.

Ils peuvent comprendre ainsi que ce traité déplut fortement aux fortes puissances européennes comme la France (François 1^{er}), l'Angleterre et la Hollande parce qu'il leur interdisait d'obtenir une part des richesses du Nouveau Monde. Cette déduction des élèves est complétée par la parole du professeur qui synthétise l'ensemble des observations des élèves, explique, apporte des informations complémentaires.

La deuxième partie de la séance présente une carte du premier empire colonial français au milieu du XVIII^{ème} siècle. Ce type de carte est présenté dans

tous les manuels scolaires. Une chronologie de la colonisation française du XVI^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle est utilisée en parallèle (des manuels en proposent).

A partir de ces deux documents, les élèves identifient les continents colonisés par les Français : Amérique, Afrique et Asie. Ils définissent la France comme Etat dominateur des colonies.

Ils construisent le tableau suivant qui sert de trace écrite pour cette partie. Une recherche internet (postes informatiques à la disposition des élèves en classe) et des explications de l'enseignant peuvent aider les élèves.

Les réponses se trouvent dans les deux documents. Il suffit de les classer chronologiquement.

<i>régions du monde</i>	<i>dates</i>	<i>ressources exploitées</i>	<i>observations</i>
Amérique du Nord Canada	1534 1608	Fourrure Pêche à la morue	Jacques Cartier et Champlain sont à l'origine de la colonisation de la région appelée « La Nouvelle-France » au XVII ^{ème} siècle.
Amérique du Sud	1604		La colonie de Guyane prend le nom de France équinoxiale.
Les Antilles Guadeloupe Martinique Saint-Domingue	1635	Sucre Indigo (végétal de teinte bleue) Café	On nomme la colonie antillaise «les Indes Occidentales ».
Île Bourbon dans l'Océan Indien	1642	Epices Coton	Bourbon est le nom de la famille royale française.
Afrique Saint-Louis du Sénégal et île de Gorée	1659	Captifs noirs	Comptoir (installation commerciale à l'étranger liée à une escale maritime).
Asie Les Indes	1664 1701 Pondichéry, Chandernagor	Epices Coton	Colbert, ministre de Louis XIV, crée les compagnies des Indes orientales et occidentales. C'est le début de la grande politique coloniale de la France.
Amérique Louisiane	1682	tabac	Certaines colonies portent le nom de « Louis », en hommage au roi ou à la famille royale (les Bourbons). Ces colonies ont été établies lors du règne de Louis XIV (1643 – 1715). Ainsi, le roi de France était symboliquement présent dans le monde entier.

A la lecture de ce tableau, les élèves remarquent que les empires coloniaux se situent essentiellement sur les littoraux. Les moyens humains et matériels ne permettent pas aux colonisateurs de conquérir de plus vastes territoires et de pénétrer dans les terres.

La troisième partie de la séance permet de s'attarder sur la naissance d'une compagnie « des Indes » dans l'Océan Indien. Pour ce faire, l'enseignant peut utiliser la « Déclaration du Roi Louis XIV portant établissement d'une compagnie pour le commerce des Indes orientales en 1664 », essentiellement les articles I, XXIV, XXVII, XXVIII, XXX.

On demande de repérer les intérêts de la France de créer une compagnie des Indes. Les élèves travaillent directement sur le texte et établissent une légende. Ils repèrent ainsi les intérêts : politique (le royaume de France s'enrichit de terres nouvelles), économique et religieux.

Pour comprendre et définir le « système de l'exclusif », l'enseignant propose aux élèves un court extrait de l'article « colonie » publié dans le tome VIII de l'Encyclopédie.

A l'issue de l'étude des textes de cette troisième partie, les élèves seront capables de définir une « compagnie des Indes » et d'expliquer la conséquence du système de l'Exclusif pour la Métropole et pour la vie économique de la colonie.

- pacte colonial : système qui régit le commerce colonial.
- monopole du transport transatlantique vers ses colonies.
- interdiction aux colonies de commercer entre elles ou avec des pays étrangers.
- obligation d'orienter leurs productions vers des denrées que la métropole ne possède pas (tabac, épices, sucre, café, coton).

Cette troisième partie permettra d'introduire la séance 2.

Séance 2 : Situation historique : la compagnie des Indes orientales (1h30-2H)

Cette séance permet d'utiliser les TICE et peut être intégrée dans les heures de projet. Elle permet d'évaluer ainsi le B2I. La classe est divisée en cinq ou dix groupes selon si on travaille en demi-groupe ou en classe entière. Il est souhaitable pour cette séance que les élèves aient atteint une certaine autonomie dans le domaine informatique (Construire une page PowerPoint, lier deux diapositives interactivement)

Il permet de comprendre le fonctionnement d'une compagnie des Indes orientales tout en construisant un diaporama.

Les consignes aux élèves sont les suivantes :

- Chaque groupe construit une ou plusieurs diapositives sur un thème de l'exposé.
- Chaque groupe se connecte sur le site du « Musée de la compagnie des Indes de Lorient ». <http://musee.lorient.fr/>. Le dernier groupe a besoin de se connecter sur Internet et rechercher une documentation sur la traite négrière sur l'île Bourbon aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Pour effectuer cette recherche, les élèves tapent les mots clés suivants « esclavage sur l'île Bourbon», ou se connecte sur le site suivant : <http://aphgreunion.free.fr/esclavage.html>
- Chaque groupe dispose de 1 h 15 pour préparer leur exposé.
- Un rapporteur par groupe présente à l'oral, pendant 5 minutes, le résultat de la recherche.
- Pour effectuer la recherche et rendre compte, le groupe doit s'organiser (répartition des tâches)
- Chaque élève enregistre sur sa clé USB le travail de son groupe

Le professeur spécifie que chaque groupe est noté sur le contenu du travail réalisé et la pertinence de la recherche menée, l'organisation du groupe, l'implication dans le projet et la prestation orale. C'est le professeur qui note.

Le professeur évaluera certains items du B2i (par exemple : « concevoir et publier des documents numériques », « coopérer à la réalisation collective d'un document, etc...)

Je vous présente ci-dessous les thèmes des 5 groupes et le travail correspondant.

Les groupes travaillant sur Lorient circuleront facilement sur le site. Ils répondront aux questions en « cliquant » sur le bandeau dans le dossier « les compagnies des Indes ». Selon le thème du dossier à travailler, ils se dirigeront à l'aide du menu. Ce site, très bien conçu ne peut pas perdre les élèves, au contraire, il apprend à circuler aisément d'une page à l'autre.

Le site sur l'esclavage à Bourbon ne présente qu'une seule page, mais il est riche d'informations. Il peut convenir à un groupe d'élèves plus en difficulté en informatique où il n'est pas nécessaire de savoir circuler interactivement dans un site.

1^{er} groupe : Présentation de Lorient au XVIII^{ème} siècle

- Pourquoi le choix de ce site ? Trouver des photos du site, de la forteresse de Port-Louis.
- Quelles sont les étapes de la construction de la ville de Lorient ? A quel siècle est-elle née ? Illustrations de peintures ou gravures de l'époque.
- D'où vient le nom de la ville de Lorient ? Photos de la maquette du navire.

2^{ème} groupe : Les trajets

- Situer le site de Lorient sur un planisphère.
- Situer les colonies asiatiques sur la carte (s'aider de manuels). Au préalable, l'enseignant a téléchargé un fonds de carte mondiale qu'il installe sur l'ordinateur des élèves. Le site <http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/cartto/index.htm> propose de nombreux fonds de cartes.
- Tracer le trajet entre Lorient et l'Asie. (Pour tracer un trajet, il faut utiliser les fonctions « insertion », « formes » et choisir, soit la ligne « courbe » ou « dessin à main levé »).
- Noter les escales. Là aussi, utiliser les fonctions dans « formes », par exemple « zone de texte » ou les formes géométriques proposées.
- Pourquoi est-il nécessaire de faire des escales ?

3^{ème} groupe : Les objectifs de la compagnie des Indes

- Quels sont les privilèges de la compagnie des Indes ?
- Quelles marchandises proviennent des nouveaux territoires ? l'iconographie sur le site est abondante. Les élèves créeront une page PowerPoint exclusivement pour cette question.

4^{ème} groupe : Le fonctionnement des compagnies des Indes

- Comment la compagnie réunissait-elle des capitaux pour couvrir les frais des voyages, la création de la compagnie en Asie et le paiement des personnels ? Répondre sous forme de tableau.
- Que représente le blason de la compagnie des Indes de la ville de Lorient ? Quelle est la devise de la compagnie des Indes ?
- Quelle est l'organisation administrative des nouveaux territoires ?

5^{ème} groupe : Le fonctionnement de l'île Bourbon avec la métropole aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

- Placer l'île sur une carte. L'enseignant télécharge un fonds de carte mondiale qu'il installe sur l'ordinateur des élèves.
- Quels liens politiques et économiques existe-t-il avec la métropole ?
- Expliquer l'esclavage sur l'île Bourbon : d'où provenaient les esclaves ?
- Quel était leur travail ?
- Rechercher une documentation iconographique.

Séance 3 : La traite négrière : les fondements de la prospérité coloniale (1h30 – 2 h)

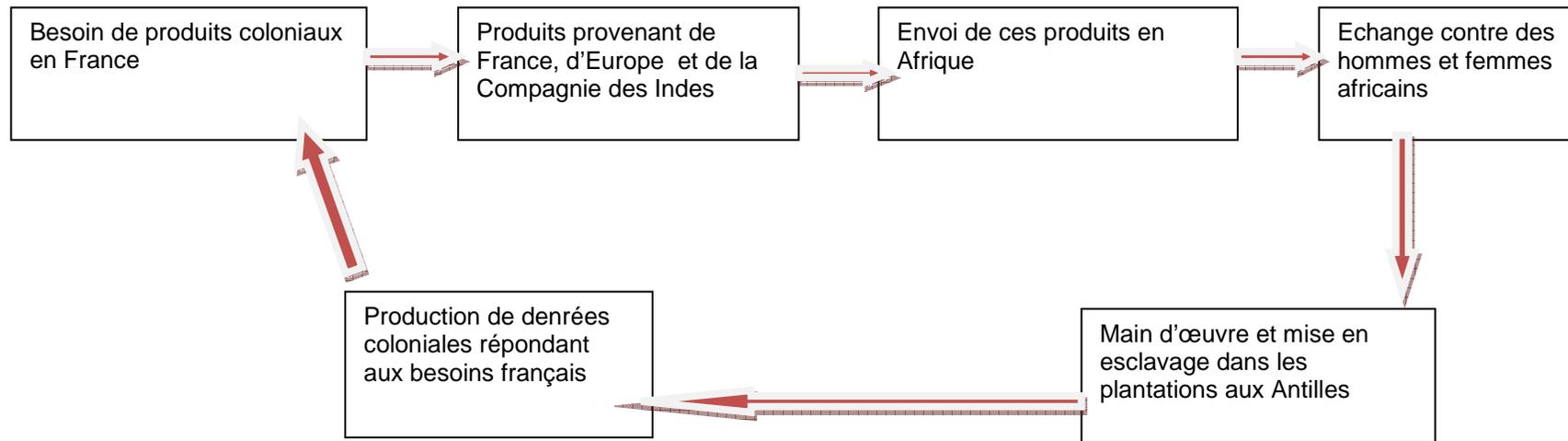
Cette séance permet aux élèves de comprendre comment des hommes ont été exploités pour favoriser l'économie coloniale, puis comment s'est opéré le déclin du premier empire colonial français.

Le lancement de la séance peut se faire à partir d'une carte thématique sur le commerce triangulaire (beaucoup de manuels en proposent) et de quelques exemples de marchandises échangées contre les captifs entre les Européens et les rois d'Afrique noire, par exemple la liste des marchandises échangées en Guinée en

1725 entre les Européens et le roi de Juda. *Voyage du chevalier des Marchais en guinée en 1725 – 1727*, Paris, 1730, P. Labat. Quelques listes sont proposées dans les manuels.

En demandant aux élèves d'identifier les étapes du commerce triangulaire en partant de l'Europe et des principaux ports se livrant au commerce triangulaire, ils peuvent expliquer l'intérêt de ce trafic à l'oral.

A l'aide de l'enseignant, ils complètent le schéma systémique ci-dessous qui sert de trace écrite. On commence le schéma selon les premières réponses des élèves, puis ensuite d'une manière logique.



La seconde partie de cette séance n°3 permet d'étudier l'exploitation des hommes.

Au préalable, l'enseignant recherche une iconographie (dix images environ) retraçant le voyage des esclaves de l'Afrique vers le continent américain. Chaque image doit être accompagnée d'une légende explicite.

Pour constituer ce dossier de dix documents, on peut utiliser : La documentation photographique, *La traite négrière* N° 8032 ou les nombreux sites internet sur l'esclavage. Les sites suivants offrent une iconographie abondante :

<http://dp.mariottini.free.fr/carnets/senegal/esclavage.htm>

http://itinerairesdecitoyennete.org/journees/10_mai/

Ce dossier doit illustrer au moins : un exemple de capture intra-africaine, un point de départ des captifs vers les "Amériques", un bateau négrier, les cales du bateau où sont entassés les captifs, la vie sur le bateau, l'arrivée aux Antilles, la vente des esclaves, la vie des esclaves dans une exploitation.

Toutes ces images et leurs légendes sont soigneusement découpées et placées dans le désordre dans une enveloppe. Si l'iconographie est en couleur, elle est récupérée à la fin de la séance (une enveloppe pour deux élèves).

Les élèves, seuls ou en groupe, remettent les images dans l'ordre chronologique et construisent sous forme de notes un texte retraçant l'itinéraire des esclaves et leurs conditions de vie. Puis la mise en commun orale permet une correction.

Séance 4 : Le déclin de l'empire colonial français (1h)

On utilise comme document de lancement une gravure du XVIII^{ème} siècle : *La Révolte de 1791 à Saint-Domingue*.

Les élèves décrivent la gravure. Ils remarquent une révolte d'hommes noirs envers des hommes blancs. La scène se déroule à Saint-Domingue dans les Caraïbes. C'est une scène de violence.

On leur demande ce qu'ils savent de Saint-Domingue en tant que colonie française, en s'appuyant sur la séance précédente. On attend comme réponse : Saint-Domingue est une destination du commerce triangulaire. Les esclaves sont utilisés dans les plantations tenues par les blancs. Leurs conditions sont désastreuses.

Cette analyse permet aux élèves de comprendre la révolte des esclaves. Il relève la date de la révolte (1791) et la situe dans le contexte de la Révolution française et des idées de liberté qui sont arrivées de la métropole.

L'enseignant présente en document 2 et 3 les articles 1 et 4 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et un extrait du Décret du 4 février 1794 (en rapport avec l'abolition des esclaves dans les colonies).

Les élèves identifient la nature des documents, la date et le contexte historique : le document 2 présente les articles 1 et 4 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et le document 3 est un décret. Ce sont des textes de loi.

Ils en déduisent que ces articles, écrits en 1789, au moment de la Révolution française, font référence aux libertés fondamentales de l'homme.

Ainsi, les élèves concluent que l'esclavage n'existe plus (en principe) depuis la Révolution française.

Mais le document 3 contredit le document 2, puisqu'il stipule la fin de l'esclavage en 1794.

Avec l'aide de l'enseignant, les élèves concluent que les planteurs, les armateurs et les négociants travaillant avec les colonies ne veulent pas de l'abolition de l'esclavage. Ils pensent qu'il n'y a pas de colonies rentables sans esclaves.

Les idées anti-esclavagistes ont progressé en métropole avec les « philosophes des Lumières » comme Voltaire, Diderot et Montesquieu.

Il faut donc attendre le 4 février 1794 pour que l'esclavage soit aboli : les Français à Haïti avaient besoin d'esclaves affranchis pour lutter contre les Anglais, ce qui explique en partie l'abolition de l'esclavage.

Il faut expliquer aux élèves que l'esclavage est rétabli par Napoléon Ier en 1802 et sera définitivement supprimé en 1848.

Le décret d'abolition est rédigé par Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'État à la Marine dans le gouvernement provisoire. Lui-même est sous la tutelle du ministre de la Marine, le grand physicien et astronome François Arago.

Dans une dernière partie de cette séance n°4, les élèves comparent deux cartes de l'empire colonial français, une datant du milieu du XVIII^{ème} siècle, l'autre du début du XIX^{ème} siècle (Duby, *Atlas historique*).

Ils constatent que l'empire colonial est réduit au XIX^{ème} siècle. Il n'y a plus de colonies en Amérique, sauf les quelques îles des Antilles et la Guyane. A partir de ce constat, le professeur expose les facteurs d'explication en racontant les événements de la Guerre de 7 ans qui oppose les Anglais aux Français. Il demande aux élèves, de construire, en prenant en note l'essentiel de ses propos, une chronologie sur l'hostilité franco-anglaise dans les colonies au XVIII^{ème} siècle, comme celle-ci-dessous. Les élèves surlignent les faits importants qui ont une incidence sur le paysage colonial français, puis ils complètent le nom des comptoirs en Asie sur la carte.

<p>de 1756 à 1763</p>	<p>Une guerre qui dure sept ans oppose les Anglais aux Français. Elle a pour origine un conflit de frontières au Canada, entre colons anglais et français. La rivalité porte aussi sur la vallée de l'Ohio, alors française.</p>
<p>1759</p>	<p>Québec, assiégée par les Anglais, capitule.</p>
<p>1760</p>	<p>Chute de Montréal.</p>
<p>1763</p>	<p>Traité de Paris : La France cède à l'Angleterre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ses possessions au Canada; - la vallée de l'Ohio ; - la rive gauche du Mississippi ; - Marie-Galante, Tobago et la Désirade aux Antilles ; - tous les territoires des Indes, sauf cinq comptoirs.

Chandernagor,
Yanaon, Pondichéry,
Karikal et Mahé

